

tions familiales. Avec un revenu total 99 000\$ par année, ce couple pourra conserver ses allocations familiales, tandis que la famille où il y a qu'un gagne-pain, dont le revenu est de 50 000\$ n'en recevra plus. Cette disposition budgétaire établit clairement une discrimination à l'endroit des parents seuls et des familles où un conjoint reste à la maison pour s'occuper des enfants. C'est là un bel exemple de la discrimination et de l'injustice inhérentes non seulement à ce budget, mais aussi à un trop grand nombre de programmes et de politiques de ce gouvernement, et nous ne pouvons le tolérer.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Al Johnson (Calgary-Nord): Monsieur le Président, je veux parler aujourd'hui d'un sujet qui inquiète profondément les gens de Calgary-Nord. Comme moi, ils sont troublés que des requérants qui avaient bénéficié de toutes les ressources du processus de détermination du statut de réfugié et qu'on avait refusés et expulsés puissent tout de suite revenir au Canada pour recommencer à neuf toutes les démarches. Cette manipulation et cette surcharge de notre régime d'immigration met sa crédibilité en doute. Ces abus coûtent aussi très cher aux contribuables.

Je suis en faveur d'un régime d'immigration qui prend le temps d'évaluer le bien-fondé des demandes du statut de réfugié et qui traite les réfugiés authentiques avec compassion. Je crois toutefois qu'on ne doit pas recommencer tout le processus quand le requérant a été jugé inacceptable et qu'il a été renvoyé dans son pays d'origine une première fois. Je recommande que la loi respecte les droits des gens, mais qu'elle permette en même temps au Canada de ne pas laisser revenir les immigrants illégaux et de faire expulser immédiatement par les autorités ceux qui reviennent.

* * *

LE BUDGET

LA RÉDUCTION DES FONDS AFFECTÉS AUX SERVICES VOYAGEURS DE VIA RAIL

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, le projet du gouvernement de miner davantage les services ferroviaires voyageurs au Canada constitue encore une fois une menace à l'unité canadienne. C'est le secteur des chemins de fer qui a permis de bâtir le pays d'un océan à l'autre. Or, d'autres réductions des fonds affectés à VIA Rail porteront gravement atteinte à

Questions orales

l'avenir des services voyageurs, surtout dans les régions défavorisées du Canada comme le nord-ouest de l'Ontario. En effet, beaucoup de petites collectivités de ma circonscription dépendent exclusivement des services ferroviaires pour se déplacer d'un endroit à l'autre. Des régions comme Sioux Lookout, Minaki et Redditt sentiront les effets de ces réductions. En outre, une autre baisse de la qualité des services offerts par VIA Rail entraînera la disparition de ce mode vital de transport au Canada. Des tarifs plus élevés provoqueront une diminution du nombre de voyageurs et élimineront la concurrence. Les Canadiens à revenus modiques ou moyens qui comptent sur les services voyageurs seront ceux qui, encore une fois, en subiront les conséquences.

Dans ces circonstances, VIA Rail ne peut pas survivre dans le secteur des transports. Je prie donc instamment le gouvernement de revenir sur sa décision de réduire les subventions accordées à VIA Rail et de lui consentir les fonds nécessaires pour qu'elle puisse moderniser et améliorer son matériel actuel.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

LA RÉCUPÉRATION DES PENSIONS ET DES ALLOCATIONS FAMILIALES

L'hon. Herb Gray (Windsor—Ouest): Vendredi dernier, monsieur le Président, en répondant à des questions au sujet de son funeste budget, le premier ministre a cité le mémoire prébudgétaire du Conseil national du bien-être social d'une façon qui faisait croire que le Conseil appuyait la mesure budgétaire visant à récupérer auprès de certains Canadiens la totalité de leur chèque de pension de vieillesse ou d'allocations familiales. Je suis allé jeter un coup d'oeil à ce mémoire, et voici ce qu'on peut y lire avant le passage que le premier ministre a cité:

«Voici certaines des mesures que le gouvernement pourrait envisager pour se permettre davantage de dépenses sociales et percevoir plus d'impôts. Le lecteur devrait tenir compte du fait qu'il ne s'agit pas de recommandations de la part du Conseil national du bien-être social, mais plutôt de conjectures quant à certaines des modifications que le ministre des Finances est peut-être en train d'envisager.»

Des voix: C'est honteux!

M. Gray (Windsor—Ouest): Le Conseil s'est cependant permis de faire une certaine proposition, et la voici: